COMMUNIQUE DE PRESSE

Menace gravissime sur l'inspection du travail (inspecteurs et contrôleurs)

Le gouvernement menace gravement par un projet de décret « scélérat » le rôle essentiel de l'inspection du travail, à savoir la défense de tous les salariés en faisant respecter le Code du Travail.

Sous prétexte d'offrir une plus grande mobilité aux agents de ces corps, inspecteurs et contrôleurs du travail, il leur « propose » une affectation, décidée unilatéralement par les pouvoirs publics, sans volontariat de l'agent, dans l'ensemble des structures étatiques, mais qui leur retire de fait l'indépendance fonctionnelle de l'inspection du travail au regard des conventions de l'Office International du Travail ratifiées par la France.

Ainsi, le premier ministère concerné est prioritairement celui de Monsieur Brice Hortefeux, afin qu'il puisse disposer d'un ministère de plein exercice.

Un tel projet parait répondre plus à une volonté politique de faire participer l'inspection du travail « à la chasse à l'étranger » mais également de répondre aux injonctions du MEDEF de simplifier le Code du Travail : **l'ensemble des organisations syndicales de l'inspection du travail rappelle que son rôle est avant tout la défense de l'ensemble des travailleurs du secteur privé.**

Devant cette volonté, d'une fin programmée de cette mission essentielle, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, SNU, UNSA exigent le retrait de ce projet de texte, « mascarade statutaire » et à terme liberticide pour les salariés et la démocratie.

Fait à Paris le 9 novembre 2007